

# Décision d'attribution de bourse d'excellence de master

## Année universitaire 2023-2024

Dans le cadre de MIAI, financé par l'État (Agence Nationale de la Recherche), action Laboratoire d'Excellence des programmes d'Investissement d'avenir, géré à l'Université Grenoble Alpes, la commission de sélection des bourses de master, ayant statué sur critères sociaux et d'excellence dans sa séance du 5 juin 2023, a décidé d'accorder à **Mme Yaiza BERMUDEZ** la bourse d'excellence de master II MIAI d'un montant de 2 x 4 000 € pour les deux semestres de l'année universitaire 2023-2024, sous réserve de son inscription au **Master II of Science in Informatics at Grenoble (MoSIG)**.

Le montant inclut la gratification de stage master de 5 mois en 2024 au tarif minimum Urssaf. Ainsi, le versement de la bourse pour le second semestre ne sera confirmé que si le stage de recherche est effectué dans l'un des laboratoires partenaires du LabEx.

Le versement de la bourse sera effectué par dixième :

- 30 septembre ..... 800 €
- 31 octobre ..... 800 €
- 30 novembre ..... 800 €
- 31 décembre ..... 800 €
- 31 janvier ..... 800 €
- 28 février ..... 800 €
- 31 mars ..... 800 €
- 30 avril ..... 800 €
- 31 mai ..... 800 €
- 30 juin ..... 800 €

Fait à St. Martin d'Hères, le 10/07/2023

Le Directeur de MIAI, Éric Gaussier

**Éric Gaussier**  
Prof. Univ. Grenoble Alpes  
Director of MIAI@Grenoble Alpes  
Multidisciplinary Institute  
in Artificial Intelligence

# Commission des Bourses d'Excellence de Masters Année 2023-2024 Université Grenoble Alpes

Lundi 5 juin 2023 – 15h30

MIAI offre chaque année 10 bourses de Master II pour attirer d'excellents candidats en seconde année des Masters liés aux disciplines de MIAI, qui sont : Cœur de l'IA, Application de l'IA.

Les différents responsables des masters ont étudié les dossiers des étudiants préinscrits dans leur filière et ont sélectionné 63 dossiers de très bons candidats.

La commission des bourses d'excellence de master de l'Université Grenoble Alpes s'est réunie lundi 5 juin 2023 pour l'attribution des bourses *PERSYVAL*, *MIAI*, *IDEX IM<sup>2</sup>AG-ENSIMAG*, *Graduate School MSTIC* et *Faculté des Sciences*.

La commission a étudié les 63 dossiers proposés, prenant en compte les profils des candidats, les argumentaires des responsables de master, les paramètres d'accessibilité à chaque bourse et les besoins des étudiants pour assurer leur année académique.

A l'issue des délibérations, la commission a dressé deux listes d'attribution de bourse, selon les conditions de chaque programme :

- Une liste principale par bourse :  
*Persyval / MIAI / IDEX IM<sup>2</sup>AG-Ensimag / Graduate School MSTIC / Faculté des Sciences*
- Une liste complémentaire commune ordonnée de 15 personnes

La procédure d'appel des lauréats est la suivante :

- Chaque responsable de bourse contacte directement ses lauréats et se charge du suivi et/ou de l'appel sur la liste complémentaire.
- Les candidats de la liste complémentaire sont précisés avec les bourses auxquelles ils peuvent prétendre. Chaque responsable de bourse peut appeler le lauréat suivant dans l'ordre de la liste complémentaire.

*La commission des Bourses d'Excellence de Master de l'Université Grenoble Alpes*

Par ordre alphabétique :  
*Nadia Brauner,  
Marianne Genton,  
Catherine Parent-Vigouroux,  
Clément Pernet,  
Didier Piau,  
Jean-Louis Roch.*